

RHÔNE-ALPES

Tourisme

www.insee.fr/rhone-alpes

N° 129 - août 2010

Tourisme été 2009 : une très bonne saison pour le camping et les hébergements collectifs

En Rhône-Alpes, la fréquentation touristique de l'été 2009 s'élève à 18,8 millions de nuitées soit une augmentation de 2,9 % par rapport à l'été 2008. Si les hôtels ont enregistré une chute de 3,9 %, les campings passent de 7,6 à 8,2 millions de nuitées (+ 7,3 %) et les hébergements collectifs de 3 à 3,2 millions (+ 9,1 %). Parallèlement, l'offre augmente dans les campings (+ 0,5 %) et les hébergements collectifs (+ 4,5 %) alors qu'elle baisse en hôtellerie (- 1,1 %). Les taux d'occupation suivent la même tendance, pointant ainsi les difficultés rencontrées par l'hôtellerie. Globalement, les touristes restent un peu plus longtemps qu'en 2008, toujours grâce aux campeurs.

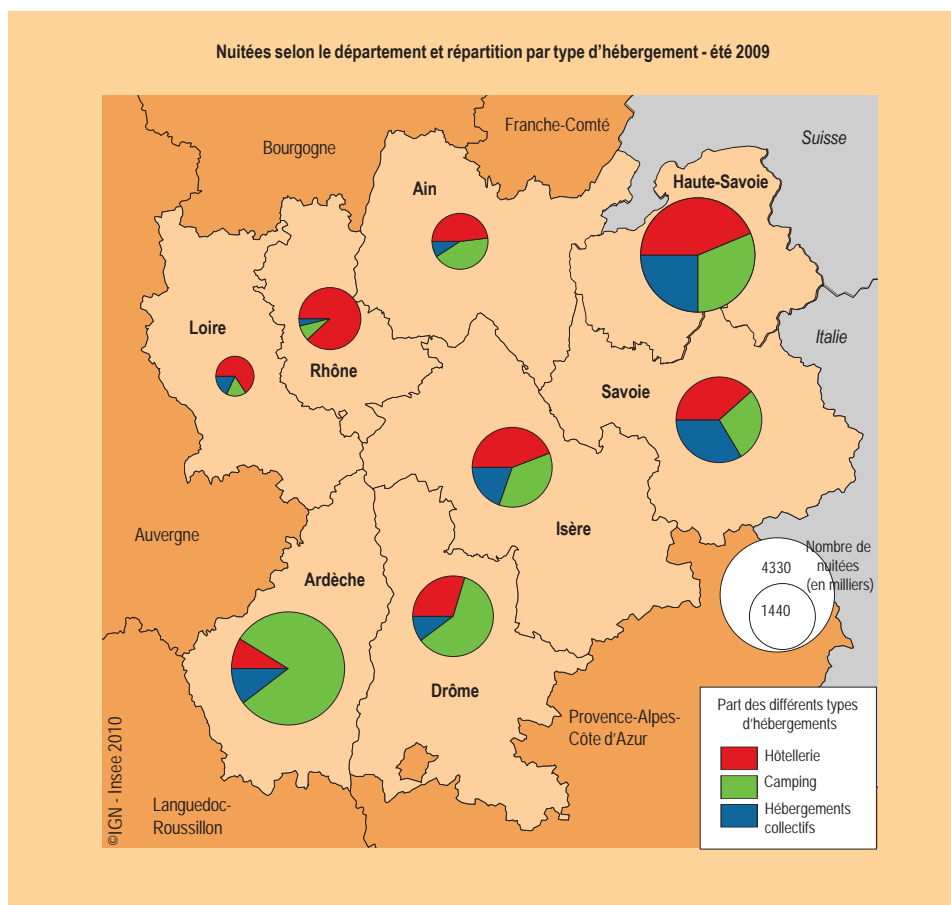
Mireille Bel

Ce numéro de *La Lettre-Résultats* est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/ra, à la rubrique « Publications ». A la même rubrique se trouvent deux annexes au document, l'une statistique et l'autre méthodologique.

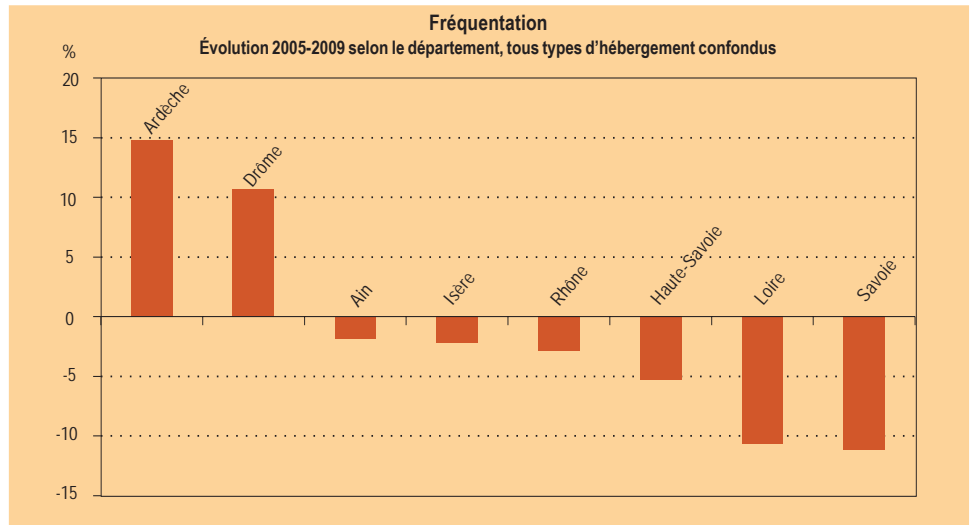
Grâce au dynamisme des campings, la fréquentation touristique de l'été 2009 a atteint un niveau jamais égalé depuis 2003. Le bon niveau d'activité des campings profite à tous les départements de la région. Les hébergements collectifs ont également connu une bonne saison, mais dans une moindre

mesure et essentiellement dans les départements alpins. De même, les hôtels des départements méridionaux et de Haute-Savoie ont progressé. Tous types d'hébergements confondus, la Loire et le Rhône sont les seuls départements qui enregistrent une baisse de fréquentation (respectivement - 6,5 % et

L'Ardèche et la Haute-Savoie concentrent 46 % des nuitées



Depuis 2005, la fréquentation progresse seulement dans les départements méridionaux



Source : Insee, DGCS

- 9,2 %), par cumul d'une mauvaise saison en hôtellerie et en hébergements collectifs. Le Rhône rétrograde ainsi du 4^{ème} au 6^{ème} rang de la fréquentation totale dans la région. La Haute-Savoie retrouve sa place de leader, devant l'Ardèche.

Les hôtels de la région ont accueilli 4,4 millions de touristes assurant 7,3 millions de nuitées. Ce sont 110 000 touristes de moins que l'an dernier et une perte de 301 000 nuitées, sous l'effet conjugué de la baisse de la clientèle française (- 1,3 % par rapport à 2008) et de celle, plus forte encore, des touristes étrangers (- 5,9 %). Globalement, toutes les catégories d'hôtels sont touchées, même si les 3* et les 4* s'en sortent mieux. La crise économique a accentué le phénomène, la part de la clientèle d'affaire ayant perdu 4 points en un an. D'ailleurs, les deux tiers de la baisse concernent le département du Rhône et les trois quarts sont enregistrés en mai (- 7,9 %) et juin (- 8,7 %). Il faut rappeler cependant que ces mois avaient été particulièrement favorables au tourisme en 2008. Milieux urbain et rural ont

particulièrement souffert du manque de touristes, français ou étrangers. En revanche, la montagne résiste mieux, grâce, en station, aux étrangers qui choisissent plutôt des hôtels haut de gamme, et hors station, aux Français qui optent avant tout pour des hôtels de milieu de gamme ou de bas de gamme.

Dans l'hôtellerie, l'offre baisse partout. Le taux d'occupation ne progresse qu'en Ardèche (+ 2,4 points) et en Haute-Savoie (+ 0,4 point) ; globalement, il baisse de 2 points. S'il est stable en août et ne baisse que d'un point en juillet, la chute atteint 4 points en mai et juin. Les touristes britanniques, qui négligeaient la région depuis deux ans, voient leur fréquentation encore reculer d'un quart. Ainsi, bien que moins élevée que l'année précédente, la fréquentation des Allemands et des Belges dépasse celle des Anglais. Les touristes des pays frontaliers de la région (Suisse et Italiens) sont venus plus nombreux. Pénalisée par la baisse d'intérêt des touristes étrangers, qui traditionnellement séjournent plus longtemps que les français, la

L'hôtellerie, victime de la crise ?

44 % des nuitées estivales en camping

	Nuitées en milliers, part en %			Total été 2009	Part	Total été 2008
	Hôtellerie	Campings	Hébergements collectifs			
Ain	500	444	95	1 039	6	1 007
Ardèche	373	3 427	443	4 242	23	4 216
Drôme	641	1 292	221	2 154	11	2 045
Isère	933	764	417	2 114	11	1 959
Loire	347	90	94	531	3	568
Rhône	1 727	160	75	1 962	10	2 161
Savoie	935	679	818	2 432	13	2 266
Haute-Savoie	1 891	1 351	1 085	4 327	23	4 048
Rhône-Alpes	7 345	8 208	3 249	18 802	100	
Rappel 2008	7 646	7 647	2 977	///	///	18 433

Source : Insee, DGCS

durée moyenne de séjour a légèrement diminué, passant de 1,7 à 1,6 jour.

Avec 8,2 millions de nuitées, 2009 est la meilleure année en termes de fréquentation dans les campings depuis 2004 et elle dépasse pour la première fois la fréquentation hôtelière. Les nuitées ont augmenté de 7,3 % par rapport à 2008. L'offre en emplacements progresse faiblement (+ 0,5 %) sauf sur les emplacements locatifs disposant d'équipements tels que les mobil-homes (+ 3,8 %). Le taux d'occupation des campings de la région atteint 31,8 % soit 1,4 point de plus qu'en 2008. La hausse est plus accentuée sur les emplacements locatifs (+ 1,6 point) dont le taux d'occupation atteint 50,8 %. De même, après des années de baisse de fréquentation, les emplacements nus connaissent un regain de faveur (+ 7 %), avec une progression comparable à celle des emplacements locatifs (+ 8 %). Les campeurs sont restés plus longtemps que l'an dernier : 5,7 jours contre 5,3.

La hausse de fréquentation concerne tous les mois de la saison, mais elle est moindre en juin (+ 5,8 %) et juillet (+ 2,3 %). En revanche, le mois de mai, déjà remarquable en 2008 (+18,8 %), renouvelle sa hausse de fréquentation (+ 16 %). Les Français ont profité du calendrier offrant plusieurs week-end prolongés ; ce mois totalise de leur part 30 % de nuitées supplémentaires, soit 90 000 nuitées.

Les touristes étrangers, qui avaient boudé les campings de la région l'an passé, sont revenus en force, avec une préférence pour la fin de saison : 280 000 nuitées de plus en août (+ 29 %), et 27 000 nuitées en septembre (soit + 16 %). Avec 64 % des nuitées étrangères, les Néerlandais restent les campeurs les plus assidus de la région. Après deux années de forte progression

Les étrangers optent plutôt pour le camping

Part de clientèle étrangère selon le type d'hébergement - été 2009
en %

	Hôtellerie	Campings	Hébergements collectifs
Ain	27,6	53,6	4,7
Ardèche	20,8	40,6	15,4
Drôme	24,6	51,1	13,3
Isère	23,0	51,2	4,2
Loire	10,9	37,0	2,2
Rhône	23,0	50,1	30,1
Savoie	16,9	33,7	7,1
Haute-Savoie	29,7	40,2	7,7
Rhône-Alpes	23,7	43,4	9,3
Rappel 2008	23,9	43,2	11,6

Source : Insee, DGCIS

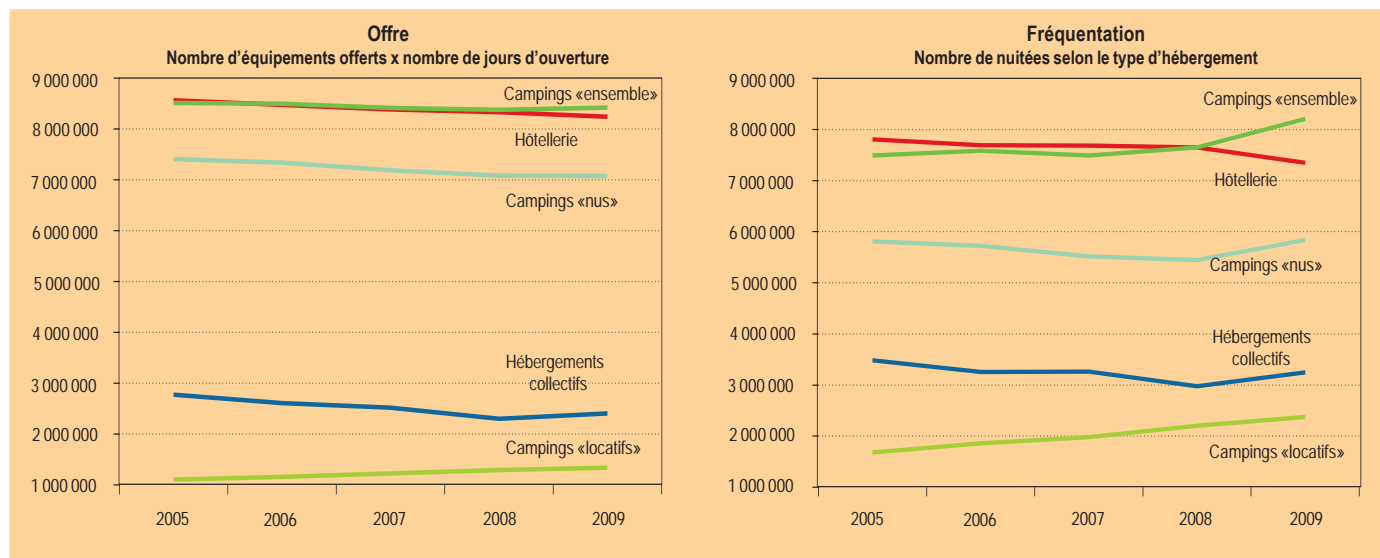
(+ 10 %), les campings 4* deviennent en 2009, pour la première fois, la catégorie la plus prisée, après les 3* qui restent largement en tête du palmarès. Mais l'embellie bénéficie aussi aux campings de catégories inférieures (1 et 2*) dont la fréquentation avait baissé jusqu'en 2007. Ils ne représentent toutefois que 29 % de la fréquentation totale. Si l'an dernier, les Français avaient de nouveau opté pour ces campings, cette année, ce sont les touristes étrangers qui les ont davantage choisis (+ 13,5 %).

Comme pour les campings, l'été 2009 est très correct pour les hébergements collectifs : il totalise 3,2 millions de nuitées soit une hausse de 9,1 %. Cependant, la baisse était si conséquente en 2008 que ce bon chiffre ne permet pas de retrouver le niveau des années 2006-2007. Les départements alpins si touchés l'an dernier retrouvent une bonne fréquentation. L'Ardèche, pénalisée par la fermeture exceptionnelle d'un établissement majeur en mai

Une année exceptionnelle en camping

Bonne fréquentation dans les hébergements collectifs des départements alpins

L'hôtellerie subit la crise économique au profit des campings et des hébergements collectifs



Données Rhône-Alpes - Source : Insee, DGCIS

et juin, enregistre 19 % de nuitées en moins qu'en 2008. Cette fermeture explique la baisse de l'offre sur le département et, pour partie, celle de la fréquentation des mois de mai et juin, décevante sur l'ensemble de la région. En revanche, la fréquentation de juillet, août et surtout septembre est plus que correcte.

Au niveau régional, le taux d'occupation est en hausse de 5 points. Toutefois, cette tendance ne profite pas à deux départements, l'Ain (- 4 points) et l'Ardèche (- 2 points).

Parmi les trois types d'hébergements touristiques

observés, les hébergements collectifs sont ceux qui présentent le taux d'occupation le plus fort en août (62 %) ; celui des campings est de 53,6 % et celui des hôtels de 57,2 %.

Parmi l'ensemble des hébergements collectifs, les villages-vacances sont les structures qui ont le plus progressé entre l'été 2008 et 2009, avec 1,2 million de nuitées (en hausse de 14 %), même si les centres de vacances restent les plus fréquentés, avec 1,4 million de nuitées. Les séjours se raccourcissent encore passant de 6,1 à 5,5 jours. ■

Méthodologie

L'Insee réalise chaque année deux enquêtes de fréquentation, l'une dans l'hôtellerie homologuée (0 à 4 étoiles luxe) et de chaîne non homologuée, l'autre dans l'hôtellerie de plein-air homologuée (campings de 1 à 4 étoiles). La première est effectuée par sondage. La seconde est exhaustive.

Par ailleurs, l'Insee Rhône-Alpes, en partenariat avec l'Observatoire Régional du Tourisme (ORT) réalise une enquête semblable auprès des hébergements collectifs tels que les villages de vacances, les maisons familiales, les auberges de jeunesse, les centres internationaux de séjour et les centres de vacances (les résidences de tourisme ne sont pas concernées).

L'objectif de ces enquêtes est de disposer d'une information statistique sur la fréquentation dans ces types d'hébergement touristique : capacité d'accueil, taux d'occupation, nombre de nuitées, durée de séjour, et présence de clientèle étrangère.

Les enquêtes couvrent une période différente selon le type d'hébergement étudié : toute l'année pour l'hôtellerie, la saison d'été (mai-septembre) pour les campings et deux saisons pour les hébergements collectifs : l'hiver (décembre-avril) et l'été (mai-septembre).

La collecte et le traitement des données sont réalisés par l'Insee Rhône-Alpes.

Est considérée comme touriste, une personne qui effectue un voyage et doit passer au moins une nuit hors de sa résidence habituelle. L'hébergement est donc une composante essentielle du tourisme. L'offre en France est nombreuse et diverse : hôtels, campings, villages de vacances, auberges de jeunesse... en font partie mais n'en constituent pas la totalité. La capacité en France (en nombre de lits au 1er janvier 2008) est répartie ainsi :

	Type d'hébergements	En %
Hébergements marchands	Hôtels	6,7
	Campings	15,0
	Villages de vacances	1,3
	Auberges de jeunesse	0,1
	Résidences de tourisme	3,0
	Meublés de tourisme	4,1
	Chambres d'hôtes	0,4
Hébergements non marchands	Résidences secondaires	69,4

Par ailleurs, il ne faut pas oublier que plus de la moitié des séjours touristiques des Français s'effectue dans la famille ou chez des amis. Seule 1 nuit sur 3 se réalise en hébergement marchand.

Ainsi les enquêtes menées donnent une indication de la fréquentation touristique sans pour autant être exhaustives.

Définitions

Nombre de nuitées = nombre total de nuits passées dans l'hôtel (ou l'établissement d'hébergement collectif ou sur le terrain de camping) par l'ensemble des clients.

Taux d'occupation = nombre de chambres (ou d'équipements d'hébergement collectif ou d'emplacements de camping), occupés X 100 / nombre de chambres (ou d'équipements ou d'emplacements) offerts.

Clientèle étrangère : c'est le pays de résidence habituelle qui est retenu, non pas la nationalité.

Pour en savoir plus

- "Tourisme été 2008 : la fréquentation des campings rattrape celle des hôtels" - Insee Rhône-Alpes, *La Lettre résultats* n° 116, juillet 2009.
- "Fréquentation touristique : un été 2007 défavorable aux campings" - Insee Rhône-Alpes, *La Lettre résultats* n° 92, juillet 2008.
- Site internet : www.insee.fr/fr/régions/rhone-alpes/conjoncture_régionale/rubrique_Tourisme

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Vincent Le Calonnec

Rédacteur en chef :
Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 825 889 452 (lundi de 13h à 18h)
- message à : insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n° 1004, août 2010
© INSEE 2010 - ISSN 1763-7775